

CTL «Ponts naturels et Budget » du 2 avril 2012,
Liminaire.

Monsieur le Président,

Ce 2ème Comité technique aborde aujourd'hui plusieurs points très sensibles pour le département :

Les Ponts naturels :

Par [courrier du 23 novembre 2011](#), la section **F.O.-DGFIP76** a appelé votre attention sur le sujet « ponts naturels 2012 ». Nous vous demandons de consulter l'ensemble des agents du département afin de recueillir leurs souhaits en raison des 6 possibilités proposées.

Par courrier du 12 décembre, vous nous informiez de votre réticence à demander aux agents leurs choix, car le dispositif (pourtant déjà utilisé par le passé !) était lourd à mettre en place. Vous nous rappelez par ailleurs « *oultre les souhaits légitimes des agents, la commodité pour les usagers, le poids de certains travaux saisonniers, la position des autres administrations, notamment celle de la Cité Administrative ainsi que les besoins et attentes de nos partenaires internes et externesil paraît souhaitable de privilégier la recherche d'une position qui tienne compte de l'ensemble des intérêts publics en jeu après un débat en CTL* »

Pour les élus **F.O.-DGFIP 76**, ce point soulève de nombreuses interrogations :

- **La date tardive** (suite à l'annulation de votre part du CT du 7 février qui devait traiter le sujet) est pénalisante pour les agents qui sont en attente du choix définitif afin de poser leur plan de congé annuel, qui doit remonter avant la fin mars (3 ponts possibles sur le seul mois de mai).
- Lors de récentes visites de sites, les représentants **F.O.-DGFIP 76** ont découvert que plusieurs **agents connaissaient déjà le projet proposé par la Direction locale....** alors que nous, élus en CTL, ne le connaissions pas. En effet, les élus **F.O.** réfutant le principe de cogestion et , dans le respect des instances statutaires en sont restés aux termes de votre courrier de décembre dernier.
- Les élus **F.O.** ont d'ailleurs constaté que **les 4 journées proposées étaient dans l'esprit des collègues, déjà actées ! !...**

A contrario, d'autres collègues, à ce jour **attendent toujours avec impatience** l'issue des débats de ce jour, car eux, n'ont pas connaissance des dates qui courent sous le manteau ...

- **Nous déplorons** qu'une autre date n'ait pu être fixée rapidement sur ce seul point après l'annulation de celle de février.
- **Nous déplorons** que l'information ait été transmise à quelques agents
- **Nous déplorons** la réponse de votre courrier de décembre : en effet, notre demande que les agents du département soient consultés (comme par le passé) nous paraissait une démarche normale avant même d'aller négocier avec les responsables des autres administrations.
- **Nous déplorons** de fixer les ponts naturels en fonction de « *la position des autres administrations notamment celle de la cité administrative* »

- **Nous déplorons** que l'enquête n'ait pas été menée sur les 6 ponts naturels.

A titre d'exemple, le pont du 18 mai aurait pu être l'occasion de pouvoir « souffler » un peu à mi parcours de la « campagne » pour les collègues de l'accueil fiscal (SIP), de l'accueil fiscal

de proximité (trésoreries mixtes) et ceux de l'assiette (paroxysme de saisie des 2042) – De plus, bon nombre de classes seront fermées à cette date.

Pour les ponts non retenus, les collègues dans les services seront encore amenés à savoir qui va s'y « coller »... ! Bonjour l'ambiance !

Les élus **F.O.-DGFIP 76** se refusent à considérer cette instance comme une simple chambre d'enregistrement digne de la IIIème République... pour une Administration d'exemplarité censée pratiquer le dialogue social.

Le budget :

Cette année encore, les agents de la DRFiP de Seine Maritime, en plus de la nouvelle vague de suppressions d'emplois, devront supporter la réduction drastique des crédits nécessaires au bon fonctionnement des services.

- La réduction des crédits de personnels (titre 2) : - 3.10%
- La réduction des dépenses de fonctionnement (titre 3) est affichée à 19.91% du budget prévisionnel 2012 (8.043.057€) par rapport au budget exécuté 2011.
- **Mais cela représente en réalité une baisse budgétaire bien plus conséquente si on le compare au budget prévisionnel 2011 qui était de 12.442.525 € soit une baisse réelle de plus de 35%.**

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont déjà souligné ces dernières années que le budget départemental était géré avec rigueur. Aussi, pas de chance la réduction des crédits est mathématique et vous en êtes en temps que gestionnaire les victimes ! Mais que dire des personnels qui vont subir au quotidien le manque de moyens pour travailler dans des conditions acceptables et accomplir leurs missions de service public ?

Soyons réalistes, les économies demandées par la Centrale sont impossibles....

Ainsi, comment réduire par exemple, la consommation des fluides quand on ne maîtrise ni la météo ni la conjoncture internationale !

Vous avez mis en place des groupes de travail afin de tenir vos réductions budgétaires... (affranchissement, téléphone et autres postes) : d'ores et déjà les économies réalisées ne sont que bout de chandelle au regard du « gros » million d'euros à réaliser !! Des économies réalisables induisent elles mêmes des dépenses à budgéter sur le court terme. De surcroît, elles n'auront de répercussions que plus tard...

Et nous ne parlons pas encore des restructurations qui ne sont pas à l'ordre du jour : Neufchâtel ?, Eu ? et pourquoi pas Pasteur ? ! ? ?

Comment prétendre encore pouvoir faire mieux avec moins ?

Les représentants FO dénoncent la recherche d'une plus grande efficacité de la gestion au sein de la DGFIP, laquelle se fait à l'encontre des agents.

FO est contre les suppressions d'emplois et la diminution des moyens. La diminution du budget induira forcément une dégradation supplémentaire des conditions de travail.